



Cahier de l'élève

Berakhot Chapitre 2

Leçon 05

De Daf 13a Ligne 47
“ Oule Rabbi Namé ”

à Daf 13a Ligne 49
“ Lo Darchei ”

Synopsis

Alors que dans la leçon précédente, la Guémara a analysé le Taam de chaque Rav, vous allez découvrir dans cette leçon comment la Guémara analyse le Din que chaque Rav apprend avec le Taam de l'autre, et toutes les conséquences que cela entraîne concernant le Mikrei, et le Din.

Point technique de la leçon

L'enquête croisée du Taam du Din

Lien vers la leçon en ligne

<https://bakibadaf.com/>

Tous droits réservés,

Reproduction et exploitation interdites sans autorisation de l'auteur

1. Je lis le texte

Lisez plusieurs fois à voix haute la phrase de droite puis la phrase de gauche jusqu'à lire les 2 phrases de la même manière.

Texte sans les voyelles	Texte avec les voyelles
ולרבי נמי הא כתיב שמע	וּלְרַבִּי נָמִי הָא כְּתִיב שְׁמַע
ההוא מבעי ליה	הַהוּא מִבְּעֵי לִיָּה
השמע לאזניך מה שאתה מוציא מפיו	הַשְּׁמַע לְאָזְנֶיךָ מֵה שְׂאֵתָה מוֹצִיא מִפִּיךָ
ורבנן סברי להו כמאן דאמר	וּרְבָנָן סָבְרִי לְהו כְּמָאן דְּאָמַר
לא השמיע לאזנו יצא	לֹא הִשְׁמִיעַ לְאָזְנוֹ יֵצֵא
ולרבנן נמי הא כתיב והיו	וּלְרַבָּנָן נָמִי הָא כְּתִיב וְהָיוּ
ההוא מבעי להו	הַהוּא מִבְּעֵי לְהוּ
שלא יקרא למפרע	שְׁלֹא יִקְרָא לְמִפְרַעַ
ורבי שלא יקרא למפרע מנא ליה	וּרְבִי שְׁלֹא יִקְרָא לְמִפְרַעַ מְנָא לִיָּה
נפקא ליה מדברים הדברים	נִפְקָא לִיָּה מִדְּבָרִים הַדְּבָרִים
ורבנן דברים הדברים לא דרשי	וּרְבָנָן דְּבָרִים הַדְּבָרִים לֹא דְרָשִׁי

2. Je traduis les mots

Cachez la traduction, devinez le mot, la phrase, vérifiez, jusqu'à mémoriser la traduction.

שְׁמַע	כְּתִיב	הֵא	נְמִי	וְלִרְבִּי
"Chema"	Il est écrit,	Voici que	Aussi	Et pour Rabbi
Et pour Rabbi aussi il est écrit le mot "Chema" !?				

לִיה	מִבְּעֵי	ההוא
Pour lui	Il a besoin	Celui-là
Ce mot-là, il en a besoin pour l'enseignement :		

מִפִּיךָ	מוֹצֵיא	שְׂאֵתָה	מָה	לְאָזְנֶיךָ	הַשְׁמַע
De ta bouche	Fais sortir	Que tu	Quoi	À ton oreille	Fais entendre
Fais entendre à ton oreille les mots que tu sors de ta bouche					

דָּאָמַר	כְּמֵאֵן	לְהוּ	סִבְרֵי	וְרַבָּנָן
Qui a dit	Comme celui	Pour eux	Pensent	Et les Rabbins
Et les Rabbins partagent l'avis de celui qui a dit:				

יָצָא	לְאָזְנוֹ	הַשְׁמִיעַ	לֹא
Il est sorti	À son oreille	Il a fait entendre	Pas
S'il n'a pas fait entendre à son oreille, il est acquitté.			

וְהֵיוּ	כְּתִיב	הֵא	נְמִי	וְלִרְבָּנָן
"Vehayou"	Il est écrit	Voici que	Aussi	Et pour les Rabbins
Et pour les Rabbins, il est aussi écrit le mot "Vehayou" !?				

לְהוֹ	מִבְּעֵי	הַהוּא
Pour eux	Il est nécessaire	Celui-là
Ce mot-là, ils en ont besoin pour l'enseignement :		

לְמַפְרָעַ	יִקְרָא	שְׁלֵא
Rétroactivement	Il lira	Que pas
Qu'il ne lira pas le Chema à l'envers.		

לִיה	מֵאֵן	לְמַפְרָעַ	יִקְרָא	שְׁלֵא	וְרַבִּי
Pour lui	D'où	Rétroactivement	Il lira	Que pas	Et Rabbi
Et Rabbi, l'interdit de "lire à l'envers", d'où l'apprend-t-il ?					

הַדְּבָרִים	מִדְּבָרִים	לִיה	נִפְקָא
HaDevarim	De Devarim	Pour lui	Il déduit
Il le déduit du mot "Devarim - HaDevarim"			

דְּרָשִׁי	לֹא	הַדְּבָרִים	דְּבָרִים	וְרַבָּנָן
Ils expliquent	Pas	HaDevarim	Devarim	Et les Rabbin
Et les Rabbin, le mot "Devarim - Hadevarim", ils ne l'expliquent pas.				

3. Je comprends le Pchat

① ולרבי נמי הא כתיב שמע ② ההוא מבעי ליה השמע לאוניך מה שאתה מוציא מפוך ③ ורבנן סברי להו כמאן דאמר לא השמיע לאזנו יצא ④ ולרבנן נמי הא כתיב והיו ⑤ ההוא מבעי להו שלא יקרא למפרע ⑥ ורבי שלא יקרא למפרע מנא ליה ⑦ נפקא ליה מדברים הדברים ⑧ ורבנן דברים הדברים לא דרשי

1. **La Guemara fait remarquer que le mot “Chema”, est aussi écrit dans la Torah écrite pour Rabbi Yehouda Hanassi.** Or, il est évident que la Torah écrite est la même pour tout le monde, aussi bien pour Rabanane que pour Rabbi.

Remarquons aussi que le mot “Ha” (qui peut se traduire par: voici que, cependant, pourtant) introduit un sous-entendu de contradiction dans la remarque de la Guémara.

Alors dans quel but la Guémara fait-elle cette remarque ?

Pour le comprendre, il faut se souvenir que le mot “Chema” représente le Taam du Din de Rabanane : “BeKHhol Lachon”.

Le Taam que Rabanane utilisent pour déduire “BeKHol Lachon”, est certainement aussi un Taam pour Rabbi. Mais puisque Rabbi tient le Din “Kikhtava”, il ne peut pas utiliser “Chema” pour déduire le Din “BeKHol Lachon”.

La question sous-entendue dans cette remarque est donc : quel Din Rabbi déduit-il du Taam “Chema” ?

2. **Dans ce contexte, le mot “Hahou” (celui-là) désigne le mot “Chema”, pour dire; “Ce Taam-là”.**

L’expression “Hahou Mibaei Leih” (ce Taam-là, il en a besoin pour tel Din), sous-entend que la Guémara va dévoiler le Din que Rabbi déduit du mot “Chema”, et ainsi répondre à la question sous-entendue juste avant.

Et en effet, juste après l’expression “Hahou Mibaei Leih”, la Guémara cite un nouveau Din : “Hachema LeOzneha Ma CheAta Motsi MiPikha”, (“Fais entendre à ton oreille les mots que tu fais sortir de ta bouche”).

Il est bien entendu question ici des mots du Chema, et de la Mitsva de lire le Chema à voix audible à ses oreilles pour s'en acquitter, tel est le Din que Rabbi déduit du mot "Chema".

Maintenant qu'on sait que Rabbi utilise le mot Chema comme le Taam d'un autre Din, et puisque par ailleurs les Rabanane utilisent déjà ce mot "Chema" pour le Din "BeKHol Lachon", une question sous-entendue apparait : d'où (c'est à dire "de quel Taam") les Rabanane apprennent-ils le Din de "Hachma LeOzneka" ?

3. **La Guémara s'empresse de répondre à la question sous-entendue** en révélant que les Rabanane pensent comme celui qui est d'avis ("Man DeAmar" = celui qui dit, celui qui est d'avis) que "si quelqu'un a lu le Chema sans faire entendre à son oreille, il est acquitté de sa lecture".

Concrètement, les Rabanane n'apprennent pas le Din de "Hachma LeOzneka", ils n'ont donc pas besoin d'un autre Taam pour l'apprendre.

4. **La Guémara fait la même remarque à propos des Rabanane en disant que même pour eux, il est écrit le mot "Vehayou",** et voici le sous-entendu qu'il faut comprendre :

Du mot "Vehayou" utilisé par Rabbi comme Taam pour déduire le Din de "Kikhtava", quel Din les Rabanane déduisent-ils de ce Taam ?

5. **Et la Guémara de dévoiler un nouveau Din que les Rabanane apprennent du mot "Vehayou":** l'interdit de lire le Chema à l'envers, en partant de la fin ("Lemafrea" = rétroactivement).

6. **Automatiquement, il naît la question suivante : ce nouveau Din de "ne pas lire le Chema à l'envers", d'où Rabbi l'apprend-t-il ?**

7. **La Guémara explique le Taam que Rabbi utilise pour apprendre "l'interdit de lire le Chema à l'envers":** Rabbi apprend du "He" du mot "Hadevarim", qu'il considère comme "en trop", inutile à la compréhension du sens simple de la phrase.

En effet, le texte dit : Vehayou HaDevarim Haele", "Et elles seront ces paroles celles-là" : puisque le mot "Haele" spécifie déjà "les paroles" (Devarim), le "He" de "HaDevarim" qui spécifie aussi les paroles (CES paroles) est inutile pour le sens simple.

Or, bien qu'il soit inutile, Hachem a jugé juste de l'écrire.

Ce “He” est donc venu pour enseigner autre chose que le sens simple. Il peut donc servir de Taam pour un Din, ce que Rabbi fait en utilisant ce “He” pour déduire que “CES paroles suivent un ordre spécifique : l’ordre dans lequel elles ont été écrites. La spécificité de cet ordre impose au lecteur du Kériat Chema de suivre cet ordre.

Maintenant que l’on connaît le Taam du Din de “lire le Chema en respectant l’ordre dans lequel il a été écrit”, la Guémara se demande naturellement mais de manière sous-entendue : qu’est-ce que les Rabanane apprennent de ce nouveau Taam qui apparaît dans l’analyse des éléments fondamentaux de la Beraïta ?

8. **Suite à ce sous-entendu, la Guémara fait remarquer que le “He” inutile ne sert pas de Taam pour aucun Din pour les Rabanane.** Ils n’ont pas de “Dracha” pour ce Taam, ils n’en déduisent aucun Din particulier.

4. J'approfondis mes connaissances

L'enquête croisée du Taam du Din

En règle générale, la Guémara commence par une enquête directe du Taam du Din de chaque Rav de l'enseignement de référence.

Très souvent, **la Guémara fait aussi une enquête croisée du Taam de chaque Rav**. Dans quel but et de quelle manière procède-t-elle ?

Dans un enseignement de référence où il existe une Ma'hloket, l'enquête "directe" du Taam consiste à dévoiler le Taam "directement" en rapport avec le Din de chaque Rav, alors que **l'enquête "croisée" du Taam consiste successivement à :**

1. Dévoiler le Din que le 1^{er} Rav apprend avec le Taam du 2nd Rav avec lequel il est en Ma'hloket,
2. Découvrir si le 2nd Rav apprend le nouveau Din qui vient d'être dévoilé, d'un autre Taam différent de celui qu'utilise le 1^{er} Rav,
3. Dévoiler le Din que le 2nd Rav apprend avec le Taam du 1^{er} Rav avec lequel il est en Ma'hloket,
4. Découvrir si le premier Rav apprend le nouveau Din qui vient d'être dévoilé, d'un autre Taam différent de celui qu'utilise le second Rav,
5. Continuer cette mécanique tant qu'il apparaît un nouveau Din avec le Taam de l'autre, ou un nouveau Taam avec le Din de l'autre.

Cette enquête croisée "Mikrei - Din - Taam" est systématiquement initiée après la présentation d'un enseignement de référence. Elle permet d'obtenir :

- Une vision complète de tous les Dinim et de leur Taam,
- De trouver l'auteur de chaque système Mikrei - Din - Taam,
- D'établir une filiation Maître - élève,
- De dévoiler les différentes écoles de pensée selon les domaines halakhiques,
- D'avoir une vision complète de toute la Torah d'un Rav.

Il est donc essentiel de maîtriser ce pilier du déroulement de l'enquête talmudique.

Fin

Parce que l'erreur est humaine, je vous invite à me signaler rapidement toute erreur que je n'aurais pas vue, afin de la corriger au plus vite pour tout le monde. Merci et Me'hila d'avance.